

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Mercredi 9 décembre 2020

DEL.2020.12.09-015 - Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2019 du Budget Annexe ZA Landebrand.

L'an deux mil vingt, le neuf décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace l'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 26
- Nombre de procurations : 2
- Absent excusé : 1
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2020

Monsieur Marc LOVISI a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie		X	DEL-POZO Irma
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane	X		
DOS SANTOS Roméo		X	AMRA Julia
AMRA Julia	X		

DEL.2020.12.09-015 - Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2019 du Budget Annexe ZA Landegrand.

Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX

Après s'être fait présenter les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui ont été prescrites.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Le Conseil municipal est invité à examiner le compte de gestion 2019 présenté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	SOLDE DES DEUX SECTIONS
Recettes			
- Prévisions budgétaires	0,00 €	0,00 €	
- Recettes nettes	0,00 €	0,00 €	
Dépenses			
- Autorisations budgétaires	0,00 €	0,00 €	
- Dépenses nettes	0,00 €	0,00 €	
Résultat de l'exercice			
- Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Déficit			
Avec les soldes reportés 2019	0,00 €		
- Déficit d'investissement		+ 2,90 €	+ 2,90 €
Excédent fonctionnement			
Sous Total	0,00 €	+ 2,90 €	+ 2,90 €
TOTAL	0,00 €	+ 2,90 €	+ 2,90 €

Soit, **FONCTIONNEMENT :**

- Exercice 2019 : - 0,00 €
- Excédent exercice précédent + 2,90 €

Résultat de clôture : + 2,90 €

INVESTISSEMENT :

- Résultat 2019 : 0,00 €
- Résultat exercice précédent 0,00 €

Résultat de clôture 0,00 €

Soit un résultat cumulé de :

Fonctionnement : + 2,90 €
Investissement : 0,00 €

Résultat cumulé : + 2,90 €

Le rapporteur déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas d'observation, ni de réserve de sa part. Si tel est votre avis, dans ces conditions, il vous est demandé, mesdames, messieurs, de bien vouloir approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2019 de Monsieur le Trésorier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Benjamin DERVIEUX
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

✚ **Adopte** le Compte de Gestion de l'exercice 2019 présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 9 décembre 2020



Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre

